



Étude de marché sur la concurrence dans le secteur de la banque de détail en Tunisie



POINTS CLEFS • WWW.OECD.ORG/COMPETITION

Les services bancaires jouent un rôle crucial dans la promotion de la croissance économique et de l'inclusion financière, un rôle dont l'importance est d'autant plus prononcée dans les pays à revenu intermédiaire tels que la Tunisie. Les services bancaires tels que les comptes courants sont un moyen essentiel par lequel les individus et les entreprises gèrent leurs affaires financières quotidiennes, leur permettant de recevoir et d'effectuer des paiements, d'accéder au crédit et d'épargner de l'argent. Sans ces facilités, les individus et les entreprises peuvent être incapables de participer pleinement à l'économie, ce qui conduit à l'exclusion financière et à la diminution de l'activité économique. L'existence de comptes courants permet également de réduire les coûts associés aux transactions en espèces, tels que les risques de sécurité et les frais de transaction, ce qui est susceptible de soutenir davantage la croissance économique.

Les prêts aux entreprises sont également un service bancaire clé qui contribue à la croissance économique. Le crédit permet aux entreprises d'étendre leurs activités, d'investir dans de nouvelles technologies et d'embaucher davantage de personnel, ce qui ouvre la voie à une augmentation de la productivité, des bénéfices et de la croissance économique globale. L'accès aux prêts peut également réduire le déficit de crédit auquel les petites entreprises sont confrontées, les aidant ainsi à réaliser leur potentiel. Enfin, les paiements mobiles sont un service bancaire essentiel qui peut contribuer à stimuler l'inclusion financière, en particulier dans les régions où les services bancaires traditionnels sont rares.

L'étude de marché de l'OCDE sur la concurrence dans le secteur de la banque de détail en Tunisie examine l'état de la concurrence dans le secteur et fournit des suggestions pour l'améliorer. Elle se concentre sur trois grands segments du secteur :

- **comptes courants pour les particuliers et les entreprises**, utilisés pour stocker de l'argent et y accéder rapidement, effectuer et recevoir des paiements et accéder à des crédits à court terme par le biais de facilités de découvert ;
- **le financement bancaire des micro, petites et moyennes entreprises (MPME)**, en se concentrant sur les prêts bancaires ;
- **paiements mobiles**, y compris l'ouverture de comptes de paiement, les paiements et retraits en espèces et les transferts d'argent.

Le projet a été soutenu par la Délégation de l'Union européenne en Tunisie et entrepris en étroite collaboration avec le gouvernement tunisien, la Banque centrale de Tunisie, le Conseil de la concurrence et d'autres parties prenantes locales. Le rapport adopte une approche holistique en considérant les pratiques du marché, le comportement des consommateurs et la réglementation afin d'évaluer la manière dont la concurrence fonctionne dans le secteur de la banque de détail en Tunisie, et identifie les domaines dans lesquels les résultats du marché pour les consommateurs et les entreprises pourraient être améliorés.

Les résultats complets de l'analyse sont présentés ici <https://doi.org/10.1787/ab995fce-fr>.

PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'engagement des clients dans le segment des comptes courants est faible

Le faible engagement des clients dans le secteur de la banque de détail en Tunisie affaiblit les incitations des banques à se livrer concurrence. Les enquêtes menées auprès des consommateurs et des MPME dans le cadre de cette étude ont révélé que quatre consommateurs sur cinq et deux petites entreprises sur trois n'avaient pas comparé les frais lors de l'ouverture d'un compte. Deux consommateurs sur trois ne savaient pas combien ils payaient de frais. Seuls 3 % des consommateurs et 4 % des petites entreprises ont changé de fournisseur de compte courant au cours de l'année précédente, et ils ont tendance à rester fidèles à leur fournisseur pendant de longues périodes. Lorsqu'elles recherchent un financement, les entreprises ont tendance à ne s'adresser qu'à leur fournisseur de compte courant.

64%

des consommateurs tunisiens n'ont pas de compte courant personnel

80%

des consommateurs ne comparent pas les frais lors de l'ouverture d'un compte courant

62%

des consommateurs ne connaissent pas les frais qu'ils paient

3%

des consommateurs ont changé de banque en 2022

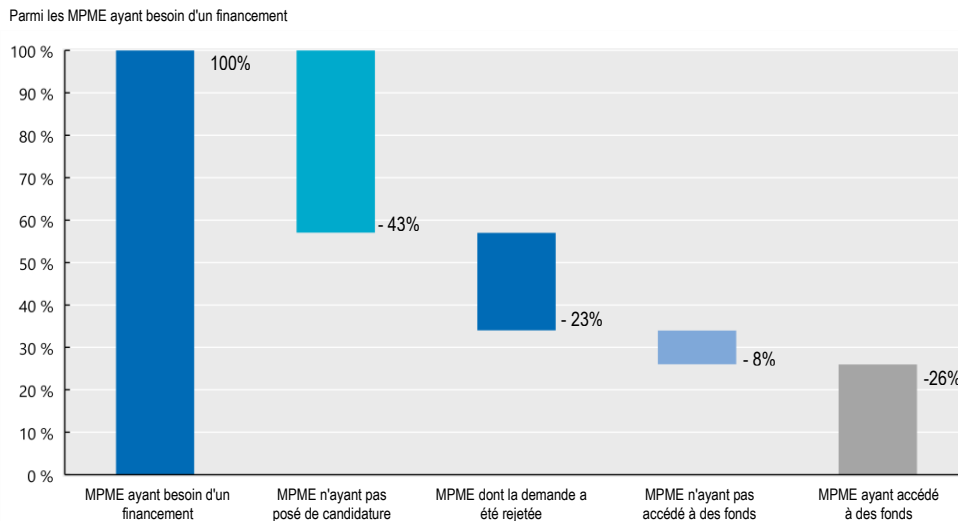
Les consommateurs et les petites entreprises trouvent qu'il est coûteux de rassembler, de comprendre et d'agir sur les informations relatives aux produits financiers. En Tunisie, les banques ne facilitent pas l'accès des consommateurs aux informations nécessaires et de façon comparable sur les frais. Les banques créent des barrières monétaires et non monétaires à la fermeture des comptes qui réduisent en fin de compte la mobilité et la capacité des clients à changer de fournisseur, sapant la pression concurrentielle sur les banques pour qu'elles baissent les prix et améliorent les niveaux de service. Le faible engagement des clients représente également une barrière à l'entrée et à l'expansion, car il est plus difficile pour les banques d'attirer de nouveaux clients.

Les prêts aux MPME sont limités

Les petites entreprises tunisiennes ont du mal à accéder au financement. L'analyse a identifié plusieurs facteurs qui augmentent les obstacles à la recherche de financement. L'absence d'un bureau privé d'information sur le crédit réduit les informations dont disposent les banques pour évaluer les profils de risque des nouveaux emprunteurs, ce qui exacerbe les effets des avantages des banques en matière d'information sur les clients existants. Le plafonnement des taux d'intérêt débiteurs réduit encore la capacité des banques à évaluer et à tarifier le risque de crédit avec précision, ce qui peut les amener à recourir de manière disproportionnée aux garanties. La longueur des procédures judiciaires pour obtenir la propriété des garanties en cas de défaillance de l'emprunteur et l'absence de registre des actifs mobiliers augmentent encore l'aversion des banques pour le risque.

Les parties prenantes interrogées par l'OCDE ont fait part de leurs préoccupations quant au fait que les banques favorisent les emprunteurs avec lesquels elles entretiennent des relations d'affaires. L'examen par les pairs du droit et de la politique de la concurrence en Tunisie réalisé par l'OCDE en 2022 a révélé qu'en 2019, cinq groupes industriels contrôlaient plus de 60 % du chiffre d'affaires des entreprises privées les plus importantes du pays. Ces cinq groupes ont également des liens directs avec les banques. Cela peut potentiellement réduire l'accès au crédit pour les entreprises qui ne sont pas liées à ces groupes.

Figure 1. L'expérience des MPME en matière d'accès au financement



Source: Enquête de l'OCDE auprès des PME.

Les services de paiement sont confrontés à des restrictions réglementaires inutiles

Plusieurs dispositions juridiques créent des obstacles inutiles à l'entrée des prestataires de services de paiement et entravent la concurrence. La procédure et les conditions d'agrément des prestataires de services de paiement comprend des exigences en matière de capital minimum qui sont entre 12 et 76 fois plus élevées que dans d'autres pays. Les dispositions ad hoc et la longueur des procédures réduisent la transparence et augmentent les coûts pour les candidats potentiels. Dans la pratique, le processus d'octroi de licences a favorisé les affiliés des groupes bancaires existants et exclu l'essentiel des sociétés fintech.

Dans d'autres juridictions, les entreprises fintech ont joué un rôle important dans la stimulation de la concurrence et de l'inclusion financière en fournissant des alternatives innovantes et moins chères aux services des banques traditionnelles, mais la réglementation en Tunisie dissuade les nouvelles entreprises d'entrer dans le secteur de la banque de détail et réduit la capacité des nombreux individus non bancarisés du pays à accéder aux services de paiement.

La structure du marché et le système réglementaire étouffent la concurrence

Plusieurs autres facteurs peuvent également affaiblir la concurrence sur les marchés qui font l'objet du présent rapport. Un certain nombre de dispositions légales et de pratiques de marché, ainsi que les structures de propriété des banques, peuvent faciliter le partage d'informations commercialement sensibles et le suivi des stratégies de prix, augmentant ainsi le risque d'un comportement coordonné. La présence de l'État tunisien dans le secteur bancaire, en tant qu'actionnaire majoritaire de trois des plus grandes banques du pays, affaiblit encore la concurrence. Les banques publiques sont généralement moins incitées que les autres à améliorer leur efficacité et à innover.

La concurrence et le choix des fournisseurs sont restreints par l'adoption limitée des services bancaires en ligne et le rôle des réseaux d'agences. Le choix des consommateurs est limité, en particulier dans les zones rurales, où les succursales sont plus rares, et la mise en place d'un vaste réseau de succursales représente un coût important pour les banques désireuses d'élargir leur clientèle. Les résultats du marché sont compatibles avec une faible concurrence. Les frais et les revenus des comptes courants, ainsi que la rentabilité globale des banques, ont augmenté régulièrement au cours de la dernière décennie, et l'innovation dans le secteur financier est faible, comme le montre le très faible taux d'adoption des paiements mobiles, par exemple.

Recommandations principales

Le rapport identifie une série de recommandations pour améliorer l'efficacité de la concurrence. Il n'est possible de quantifier les avantages que pour un sous-ensemble de recommandations, mais l'OCDE estime que la mise en œuvre de ce sous-ensemble permettrait de dégager environ 325 millions d'euros par an sous la forme d'une baisse des prix et des taux d'intérêt pour les consommateurs et les entreprises, ce qui correspond à 0,8 % du PIB de la Tunisie en 2021. Ces chiffres sont susceptibles de sous-estimer les bénéfices car il n'a pas été possible de quantifier les effets de toutes les recommandations individuelles en raison de la disponibilité limitée de données détaillées. Les estimations excluent également les avantages dynamiques de la concurrence, qui peuvent être substantiels, mais difficiles à mesurer.

En résumé, l'OCDE propose quatre séries de recommandations:

- **Mesures visant à accroître l'engagement des clients:** Il s'agit notamment de recommandations visant à donner aux consommateurs les moyens d'accéder à l'information, de l'évaluer et d'agir en conséquence, et de réformer le mécanisme de médiation afin de doter les consommateurs et les entreprises d'un outil efficace pour déposer des plaintes.
- **Mesures visant à améliorer la concurrence sur le marché du financement des MPME:** Ces mesures comprennent des recommandations visant à accroître la capacité des MPME à prendre des décisions éclairées sur les produits de prêt et à encourager la création d'un bureau d'information sur le crédit et d'un registre des biens mobiliers.
- **Mesures visant à éliminer les dispositions réglementaires inutiles qui étouffent la concurrence dans le secteur des services de paiement:** Ces mesures comprennent des recommandations visant à adopter une approche basée sur le risque afin de réduire les barrières réglementaires à l'entrée.
- **Mesures visant à renforcer les incitations à la concurrence pour les banques:** Ces mesures comprennent des recommandations visant à réformer le Conseil bancaire et financier, à renforcer le rôle du Conseil de la concurrence, à accroître l'indépendance des membres du conseil d'administration et à reconsidérer le rôle de l'État dans le secteur de la banque de détail.

En outre, l'OCDE réitère les recommandations qu'elle a formulées dans son examen par les pairs du droit et de la politique de la concurrence de la Tunisie en 2022, visant à renforcer la coopération entre le Conseil de la concurrence et les régulateurs du secteur financier du pays.

Guide sur les études de marché à l'intention des autorités de la concurrence

Les études de marché sur la concurrence évaluent l'efficacité de la concurrence sur un marché donné et, si des problèmes de concurrence sont identifiés, proposent des recommandations pour y remédier. La portée de ces recommandations varie en fonction du problème de concurrence, mais elles peuvent inclure des propositions de réforme réglementaire ou d'amélioration de la fourniture d'informations aux consommateurs. Elles peuvent également recommander l'ouverture d'enquêtes antitrust ou une évaluation spécifique plus poussée.

À l'aide du Guide des études de marché à l'intention des autorités de la concurrence, l'OCDE examine des secteurs - tels que l'électricité ou les banques - dans des pays spécifiques afin de promouvoir et de protéger la concurrence dans leurs économies, de favoriser de meilleurs résultats pour les consommateurs en termes d'innovation et de prix, et d'encourager une croissance durable.

Outre l'étude sur le secteur bancaire en Tunisie, l'Ukraine a fait l'objet d'une étude similaire du secteur de l'électricité en 2023.

